

Demande de permis Construction résidentielle

Identification du demandeur

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Lieu des travaux (lot) : _____

Adresse courriel : _____

Entrepreneur

Nom : _____

Coordonnées : _____

N° de licence RBQ : _____

Projet

Nombre de logements : _____

Nombre de chambres : _____

Superficie du bâtiment : _____

Nombre d'étages : _____

Hauteur du bâtiment (au pignon) : _____

Revêtement extérieur : _____

Garage attenant :

Oui

Non

Dimension : _____ x _____

Hauteur de la porte de garage : _____

Desservi par l'aqueduc :

Oui

Non

Desservi par les égouts :

Oui

Non

Nombre d'arbre(s) à couper : _____

Date prévue des travaux : _____

Durée des travaux : _____

Valeur des travaux : _____

Demande de permis Construction résidentielle

Normes

Certificat de localisation

Pour tout nouveau bâtiment principal ou agrandissement d'un bâtiment principal, dès la fin des travaux, un certificat de localisation doit être préparé et signé par un arpenteur-géomètre.

Arbres et végétaux

Un terrain résidentiel pour un et deux logements doit comprendre au moins 15 % en superficie d'espace vert et au moins 5 % en cour avant. Un terrain résidentiel pour trois logements et plus doit comprendre au moins 20 % en superficie d'espace vert et au moins 5 % en cour avant.

Tout arbre coupé doit être remplacé, à moins que le ratio d'un arbre par 150 m² ne soit déjà respecté.

Compteur d'eau

Tout propriétaire d'un immeuble raccordé à un réseau (privé ou municipal) de distribution de l'eau potable doit installer un compteur d'eau muni d'un module permettant la lecture à distance.

Les informations contenues dans le présent document s'y retrouvent à titre informatif uniquement et ne remplacent pas la réglementation en vigueur.

Coût

Premier logement 200 \$

Logement supplémentaire 50 \$/logement

Documents requis

- Plan d'implantation par un arpenteur
 - Plan de construction
 - Dépôt de 1 000 \$ (certificat de localisation)
 - Plan des arbres à couper, si requis
 - Demande de branchement à l'aqueduc et égout
- ou
- Demande puits et installation septique

Signature

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que la Municipalité de Saint-Paul utilise et communique toutes les informations et les documents nécessaires en lien avec votre dossier, incluant vos renseignements personnels. Les informations demandées sont obligatoires pour le dépôt d'une demande de permis ou de certificat. Sans la transmission de ces informations, vous ne pouvez pas bénéficier des services offerts par la Municipalité de Saint-Paul.

x _____

Date : _____

Pour toute question ou pour nous transmettre votre formulaire, contactez-nous au permis@saintpaul.quebec ou au 450 759-4040, poste 231.